



Marseille est une Ville amie des enfants. Nous avons choisi de faire de Marseille une ville qui se met à votre hauteur, qui agit pour vous, parce que vous êtes les citoyennes et les citoyens de demain. Aujourd'hui, à l'école, vous apprenez à devenir des adultes responsables, avertis et respectueux des autres et de l'environnement. Alors, parce que nous voulons faire une ville à votre hauteur, nous

voulons entendre votre voix. Savoir de quoi vous avez besoin, quelles sont vos envies, vos idées pour Marseille. C'est pour cela que nous avons décidé de créer dans tous les arrondissements des Conseils Municipaux des Enfants. Un lieu pour vous retrouver, pour apprendre l'engagement municipal et écrire avec nous une nouvelle histoire pour notre ville. Vous allez apprendre le fonctionnement des institutions locales, comprendre comment travaillent les élus et comment ils portent, collectivement, avec les habitantes et les habitants de notre ville, des projets pour améliorer notre quotidien. Vous allez vous-mêmes débattre, réfléchir, discuter, vous forger vos propres opinions, et, avec conviction, plaider pour les sujets qui vous tiennent à cœur. Parce qu'une ville amie des enfants, c'est avant tout une ville qui vous écoute et qui agit pour vous.

J'ai hâte de vous rencontrer et d'entendre vos idées !

Benoît PAYAN



Conseil Municipal des Enfants de Marseille

Calendrier

Début Mars

Présentation du CME aux élèves par les enseignants

Courant mars

Visite des élus de ta mairie de secteur dans ta classe

Fin mars

Élection ou tirage au sort des petites conseillères et des petits conseillers parmi les enfants candidats

Avril

Mise en place du Conseil d'Arrondissement des enfants de ta mairie de secteur

Ville de Marseille - © Adobe Stock - Imprimé avec des encres végétales sur papier issu de forêts gérées durablement.



Élèves de CM1



Direction des services départementaux de l'éducation nationale des Bouches-du-Rhône



VILLE DE MARSEILLE



unicef pour chaque enfant



VILLE DE MARSEILLE

Conseil Municipal des Enfants

Marseille est " Ville amie des enfants ". Avec l'Unicef, la Ville défend les droits des enfants et veut permettre à toutes les petites Marseillaises et tous les petits Marseillais de s'instruire, de s'épanouir et de s'exprimer.

*À Marseille,
la parole des enfants
compte !*

Tu peux faire entendre ta voix et porter la parole de tous les enfants Marseillais au Conseil Municipal des Enfants (CME).



1. Un Conseil Municipal des Enfants : pourquoi faire ?

Pour te permettre de proposer des idées pour améliorer la vie dans ton école, dans la rue, dans ton quartier.

Marseille est une grande ville !

Alors pour que tous les enfants puissent participer, il existe plusieurs Conseils Municipaux des Enfants. On les appelle " Conseils d'Arrondissements des Enfants ".

Plus tard, un Conseil Municipal des Enfants central réunira les enfants de tous les Conseils d'Arrondissements des Enfants et tu pourras proposer des idées pour toute la ville de Marseille.



2. Comment devenir conseillère ou conseiller ?

Pour devenir conseillère ou conseiller, tu dois être en CM1 et avoir une autorisation écrite de tes parents. Tu construis ton projet avec tes professeurs !

Dans ton école, un vote ou un tirage au sort sera organisé pour élire ou désigner les conseillères ou conseillers.

Si un vote est organisé, un garçon et une fille seront élus par les enfants de CM1 de ton école, comme l'élection des délégués de classe. Tu pourras alors faire une campagne électorale, c'est-à-dire essayer de convaincre tes camarades de voter pour toi !



3. Quel est le rôle de la conseillère ou conseiller ?

Tu seras conseillère ou conseiller pendant deux ans. Pendant ce temps, tu représenteras tes camarades. Tu devras écouter leurs idées, être leur porte-parole, et leur expliquer les projets du Conseil Municipal des Enfants. Tu travailleras sur la réalisation d'un ou plusieurs projets.

Tu seras invité(e) à représenter les petites Marseillaises et les petits Marseillais lors de cérémonies officielles !



4. Comment fonctionne le Conseil Municipal des Enfants ? Que se passera-t-il si tu es choisi(e) ?

Tes camarades et toi élus vous réunirez plusieurs fois dans l'année en dehors du temps scolaire, généralement le mercredi.

Qu'est-ce que je vais faire pendant la réunion ?

Toutes les réunions seront animées par un adulte. Les conseillères et conseillers abordent les sujets importants : comme la solidarité, l'égalité fille-garçon, l'environnement, la cantine de demain, ma ville à hauteur d'enfant...